SYDELA
Syndicat Départemental D'énergie DE LOIRE ATLANTIQUE

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE LOIRE-ATLANTIQUE
Bâtiment F – Rue Roland GARROS – Parc du Bois Cesbron – CS 60125 – 44 701 Orvault cedex 01 -
☎ 02-51-80-45-70 - Fax 02 51 82 20 95

SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 10 MARS 2016

2016-16 GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LES TRANSFORMATEURS ELECTRIQUES

L'an deux mille seize, le jeudi 10 mars, le comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courrier du 4 mars 2016, s'est réuni dans les locaux du SYDELA, à Orvault (44), sous la présidence de Bernard CLOUET, Président en exercice.

Nombre de délégués en exercice : 24 **Délégués présents : 16**
Votants : 17

Titulaires présents :
Monsieur Bernard MACE, délégué du collège électoral de la presqu'île de Guérande Atlantique
Monsieur Jean-Luc LE GAL, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire
Monsieur Patrick LEHOURS, délégué du collège électoral de Cœur Pays de Retz
Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la région de Blain
Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la région de Nozay
Monsieur Jacques LUCAS, délégué du collège électoral de Loire Divatte
Monsieur Gérard BARRIER, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis
Monsieur André GUIHARD, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis
Monsieur Bernard CLOUET, délégué du collège électoral du Pays de Pontchâteau et de Saint Gildas des Bois
Monsieur Bernard LEBEAU, délégué du collège électoral du Pays de Redon
Monsieur Jean LOUËR, délégué du collège électoral du secteur de Derval
Monsieur Jean-Claude BRISSON, délégué du collège électoral Loire Atlantique Méridionale
Monsieur Jean-Paul LOYER, délégué du collège électoral Sèvre, Maine et Goulaine
Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire

Titulaires absents :
Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral de Cœur d'Estuaire
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grandlieu
Monsieur Yannis BEILLEVERT, délégué du collège électoral de la région de Machecoul
Monsieur Gérard ESNAULT, délégué du collège électoral de la Vallée de Clisson, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Paul LOYER
Monsieur Joseph LAIGRE, délégué du collège électoral de Pornic (excusé)
Monsieur Pierre-André PERROUIN, délégué du collège électoral de Vallet
Monsieur David HEMION, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres (excusé)
Madame Chantal PAILLUSSON, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Monsieur Serge HEAS, délégué du collège électoral du Castelbriantais (excusé)
Monsieur Jean-Pierre MAILLARD, délégué du collège électoral Loire et Sillon

Délégués suppléants présents et remplaçant un titulaire :
Madame Mireille HOLOWAN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Monsieur Louis SIMONEAU, délégué du collège électoral du Castelbriantais

Délégué suppléant sans voix délibérative :
Monsieur Jérôme RIPAYRE, délégué du collège électoral de la Région de Nozay

La séance s'est tenue en présence de Mme Mireille DURASSIER, Trésorier du SYDELA

Secrétaire de séance : Jean Paul LOYER
Affichage le 11 mars 2016

2016-16 GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LES TRANSFORMATEURS ELECTRIQUES

Vu le Code des Marchés Publics, notamment son article 8,

Depuis plusieurs années, le SYDELA s'est associé avec d'autres syndicats départementaux d'énergie au sein d'un groupement de commande. L'objet de ce groupement est la fourniture de transformateurs, remise en état technique et destruction.

La mutualisation des achats est propice à diminuer le coût des fournitures et services ainsi qu'à améliorer l'efficacité de la commande publique. Dans la mesure où le marché actuel, conclu dans le cadre d'un groupement arrive à son échéance fin 2016, il est proposé de lancer une nouvelle procédure pour l'année 2017, toujours sous la forme d'un groupement de commande.

Les personnes publiques suivantes ont souhaité à nouveau se grouper pour répondre à leurs besoins :

- Le Syndicat Départemental d'Energie de Maine et Loire (SIEML),
- Le Syndicat Départemental d'Energie du Finistère (SDEF),
- Le Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire (SIEIL 37),
- Le Syndicat Intercommunal de Distribution d'Electricité de Loir et Cher (SIDELC 41),
- Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Mayenne (SDEGM),
- Le Syndicat Départemental d'Energie du Morbihan (SDEM 56),
- Le Département de la Sarthe (CD72),
- Le Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement de la Vendée (SYDEV),
- Le Syndicat Intercommunal d'Energies, d'Equipement et d'Environnement de la Nièvre (SIEEEN),
- Et le SYDELA.

Ce nouveau marché public sera décomposé en 7 lots ci-après énumérés :

Lot n°1 : transformateurs type haut de poteau H61 à pertes réduites TPC (50, 100, 160 kVA)

Lot n°2 : transformateurs type cabine H59 à pertes réduites non TPC (160, 250 kVA)

Lot n°3 : transformateurs type cabine H59 à pertes réduites TPC (100, 160, 250 kVA)

Lot n°4 : transformateurs type cabine H59 à pertes réduites non TPC (400, 630 kVa)

Lot n°5 : transformateurs type PRCS à pertes réduites TPC (50, 100, 160 kVa)

Lot n°6 : remise en état technique ou rachat de transformateurs récupérés

Lot n°7 : destruction et analyse de transformateurs

Le SYDEV a proposé d'assurer les missions de coordonnateur du groupement de commandes, et de gérer à ce titre, au nom et pour le compte des membres du groupement et en concertation avec eux, l'ensemble des opérations de passation du marché public.

Les besoins propres du SYDELA ont été retracés dans le document ci-annexé.

Le comité décide, après en avoir délibéré :

- De se prononcer en faveur de l'adhésion du SYDELA au groupement de commandes constituées des 10 personnes morales de droit public précitées,
- D'approuver la convention constitutive du groupement,
- D'autoriser M. le Président à la signer et à verser à verser une participation aux frais administratifs inhérents à cette opération (maximum : 2 000 €),
- D'autoriser le lancement, par le coordonnateur du groupement, d'un marché public conclu pour une durée d'un an (2017), selon la procédure de l'appel d'offres européen, pour la fourniture des transformateurs, remise en état technique et destruction, pour répondre aux besoins définis ci-dessus et en annexe à la présente délibération.

Le Président,
Bernard CLOUET

Syndicat Départemental d'Energie de Loire-Atlantique
SYDELA